

De la coiffure phallique des basquaises au XVI^{ème} siècle

Don Julio de Urquijo dans la R. I. E. V., don Julio Caro Baroja dans *Investigación y Progreso* et plus récemment le docteur Justo Garate dans un chapitre de ses *Ensayos euskarianos* ont traité tour à tour de ce singulier aspect de la mode féminine dans le Pays Basque au XVI^{ème} siècle.

Un érudit curieux, M. Ferdinand Barbe, dont nous analysons plus loin le récent ouvrage, s'est penché à son tour sur le même problème. A plusieurs endroits de son remarquable *Essai d'une Bibliographie de Bayonne et de ses environs* il s'est plu à reproduire *in extenso* les divers textes de l'époque qui signalent cette étrange coutume.

Parmi les extraits ainsi rassemblés, il en est trois qui nous étaient inconnus jusqu'ici, le dernier d'entre eux constituant, à notre avis, un témoignage particulièrement important.

C'est pourquoi nous croyons intéressant de reproduire à nouveau et de commenter ici ces passages.

Le premier est tout simplement tiré du fameux Dictionnaire de Trévoux à l'article Biscayen:

«Les filles biscayennes vont tête nue et se coupent les cheveux parce que, selon la coutume du pays, les vierges ne doivent pas les porter longs ni être voilées. Quand elles sont mariées, elles se couvrent la tête d'une toile jaune, qui fait au-dessus du front une espèce de corne qui s'élève en pointe.»

Cette description claire et précise (forme et couleur de la coiffure) ne semble pas le démarquage d'un ouvrage antérieur. Rien de plus vraisemblable au contraire de supposer qu'une documentation *de visu* ait pu être fournie aux pères de Trévoux par les Jésuites de Loyola, bien placés pour être informés. La première édition du dictionnaire de Trévoux datant de 1704, on pourrait

en conclure qu'à cette époque relativement tardive la coiffure à la corne était encore en usage au Pays Basque. Le texte, en revanche, est absolument muet sur la signification symbolique du bizarre ornement qu'il décrit.

Il n'en va pas de même pour Montaigne qui, à propos du phallus, au Livre III, chapitre II des *Essais*, s'exprime ainsi: «Les femmes mariées *ici prez* en forgent de leur couvre-chef une figure sur leur front pour se glorifier de la jouissance qu'elles en ont: et venant à estre veufves, le cachent en arrière et ensepvelissent sous leur coeuvre.»

Malheureusement, si la citation de Montaigne et aussi affirmative que le passage bien connu de Pierre de Lancre, les mots *ici prez* ne prouvent pas péremptoirement qu'il s'agisse du Pays Basque; La chose est cependant rendue vraisemblable par deux lignes de l'Apologue de Raymond Sebond (citées par le Dr. Garate) (1) d'où il ressort que Montaigne avait remarqué la coutume simultanée des cheveux courts pour les Basquaises encore pucelles.

Mais la majeure trouvaille de M. F. Barbe est celle d'un livre fort rare dans son édition originale de 1587 (en grande partie détruite) et peu commun encore dans la réédition à 106 exemplaires qui fut faite à Bruxelles en 1865. Voici son titre,:

«DE LA BEAUTE discours divers pris sur deux fort belles façons de parler des quelles l'Hebrieu et le Grec usèt, l'hébreu..., Tob et le grec..... voulans signifier, ce qui est naturellement beau est naturellement bon. Avec la Paulegraphie ou description des beautés d'une dame Tholosaine nom mée la Belle Paule. Par Gabriel de Minut chevalier, baron de Castera Seneschal de Rouergue.

»Lyon, par Barthalemi Honorat au Vase d'Or 1587.»

Dans la marge de la page 180 on lit: *Femmes de Bayone portant un membre viril sur la coiffure de leur teste.*

En regard de cette manchette figure le texte suivant:

«La voyat donc ainsi avecun accoustrement de teste tantost à l'Italienne, tantost à l'Espagnole, tantost à la Française qui ne doit rien à mon advis à ceux des autres nations et n'en déplaie à celui des plus signalées bourgeoises de la ville de Bayone, en terre basque, lesquelles pour se bien parer portent au plus haut de leur coifure au lieu de quelque beau et riche touret levé, la figure de

(1) *Ensayos euskarianos*, pp. 131-132.

celuy que les anciens Romains souloyent nommer le président des jardins, instrument de la liaison qui se fait du masle avec la femelle, pour la procréation du genre humain.»

Comme on le voit, une vingtaine d'années avant de Lancre, Gabriel de Minut s'exprimait en termes absolument analogues, voire plus crus. Ceci nous confirme que l'interprétation licencieuse formulée par le sévère inquisiteur n'était pas, comme on a pu le croire jadis, une médisance inspirée par sa partialité bien connue à l'égard des Basques.

Loin d'émettre une opinion personnelle, le conseiller au Parlement de Bordeaux ne faisait que reproduire une appréciation qui,—nous avons de plus en plus lieu de le croire—était alors très généralement accréditée.

PHILIPPE VEYRIN

